



Dossier Biomasse page 13



Focus
Echangeur thermique
page 24



Portrait
Pascal Perdriau
page 26

Vous souhaitez faire connaître votre activité

Devenez annonceur
dans la revue
de l'Association
NAtionale
des cadres
et experts
Techniques
Hospitaliers



2 numéros par an / Informations et réservation :

Bernard ADER: ader.b@chu-toulouse.fr

05 61 77 97 00 / 06 19 51 70 68

larits des emp	lacements publicita	ires
----------------	---------------------	------

Dimensions Utiles	Quantité maximum	Tarif H.T en euros
210 X 297 mm	1	1 224
200 X 287 mm	1	918
200 X 287 mm	1	918
200 X 287 mm		663
	210 X 297 mm 200 X 287 mm 200 X 287 mm	210 X 297 mm 1 200 X 287 mm 1 200 X 287 mm 1

Édito

SOMMAIRE

Vie de l'associationp	5
Le dossierp	13
Infos légalesp	18
Actualité des régionsp	20
Focusp	24
Portraitp	26
Hopitechp	28
H360 en actionp	32
Agendap	34
Contactsp	36



Vous avez une idée d'article? Un thème que vous aimeriez voir aborder? Une info à partager? Une remarque ou une suggestion concernant la revue "Échanges" ?

Écrivez-nous à : echanges@asso-h360.fr



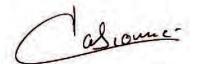
Se taire connaître et reconnaître

En cette période de changements, nous avons besoin de nous faire connaître et reconnaître auprès de nos différents interlocuteurs qu'ils soient associatifs, professionnels ou institutionnels. A cet effet, nous avons mis en place un certain nombre d'outils de communication (cette revue bien sûr, mais aussi un site Internet, des newsletters, un dossier de presse...) et nous essayons de nous rendre présents dans un certain nombre de réunions et d'événements importants dans le monde hospitalier.

Dans cette perspective, nous avons choisi de participer cette année au salon Hôpital Expo qui se tient du 22 au 25 mai 2012, porte de Versailles à Paris. L'objectif est ainsi de perpétuer l'esprit d'échanges qui prédomine dans l'association, échanges d'informations, de compétences et d'expertise avec l'ensemble des acteurs du monde hospitalier, réuni en un même lieu. Si vous avez des remarques, des idées, des suggestions, des questions ou des informations, n'hésitez pas à nous en faire part, en nous écrivant à : echanges@asso-h36o.fr

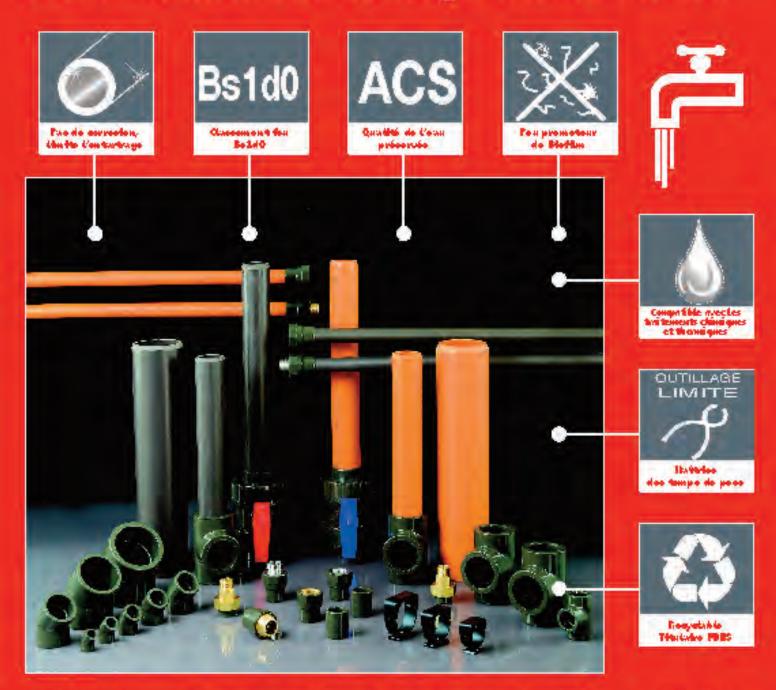
Philippe Labrousse

Président de H360



SYSTEM'0®

Pour des réseaux durables d'eau chaude et d'eau froide à hautes exigences sanitaires



- Distribution eau chaude et eau froide sanitaire
- Colonnes montantes
- Ceintures d'alimentation





à la présidentielle



L'actualité de **H360**

La rubrique "Vie de l'association" vous informe sur l'ensemble des actions menées par H360, au fil de l'eau. Vous y retrouverez toutes les actualités qui font la vie de l'association, tant sur le plan de ses actions (formation, rencontres...), de ses services aux adhérents (site Internet...), de ses axes politiques (stratégie...), que sur sa vie proprement dite (élections, comptes-rendus de bureau, réunions...). Une rubrique indispensable donc pour créer et maintenir le lien avec vous.

Compte-rendu de la réunion du Bureau du 30 novembre 2011



Fiche de présence : 10

Armelle Petit, Bernard Ader, Momar Diagne, Vincent Di Marino, Guy Guérin, Philippe Labrousse, Patrice Legeay, Yvan Leroy, Éric Matuszak et Fabrice Gantelet. Excusé: Jean-Noël Niort.

Programme des réunions 2012

- 08/02/12 à Paris : élargie aux délégués de régions, chargés de mission et sages.
- 04/04/12 à Nice : veille ou lendemain d'une journée régionale.
- 13/06/12 à Paris
- 12/09/12 à Paris
- 02/10/12 à Amiens : élargie aux délégués de régions, chargés de missions et sages.

Revue Échanges:

- Échanges n°2 : en cours, pour avis au bureau semaine du 05/12/11, diffusion mi-décembre.
- Échanges n°3 : Appel à idées
 - Cœur de métier

H360).

- Un profil de poste.
 Sortie prévue au plus tard en mai 2012, avant Hôpital Expo (stand
- Référent Échanges : Jean-Noël Niort.

Accord-Cadre avec ANFH région NPdC :

- Liste des cadres A et B techniques à réaliser avec la cartographie qui sera élaborée sous 3 mois.
- Approche quantitative et qualitative des besoins.
- Choix des prestataires en décembre 2012.
- 3 formations de programmées avec le CNPP à partir du 03/01/12.
- Espace cadres sur site ANFH avec lien H360.

Amis retraités :

- Le bureau constate qu'ils sont de plus en plus nombreux et qu'ils font partie de l'histoire de l'association.
- Yvan Leroy est le chargé de Mission des retraités.

- Momar Diagne est le fédérateur/ modérateur pour connaître les attentes des retraités intéressés.
- Le but n'est pas de créer une deuxième association.
- Proposition de soutenir les délégués régionaux dans le cadre des journées techniques régionales.
- Le but est de garder le lien retraités /actifs.
- La proposition sera faite à Bernard Reysseguier d'intégrer pour former un trinôme, avec Yvan et Momar, et de travailler pour proposer un projet afin de fédérer les retraités.

Avis sur futurs accords de formation avec les associations et les paramédicaux :

- ATTF (territoriaux) : rencontre fin octobre 2012 de Philippe Labrousse avec le président M. Dominique Michel. Celui-ci souhaite un rapprochement avec H360 concernant les derniers textes parus.
- Question sur l'avenir statutaire UT3FP:
 Une réunion est prévue en janvier 2012.
- Statuts:
 - GPMC : pas de mise en cohérence avec la formation d'adaptation à l'emploi.
- Passerelle vers la catégorie A. a envisager
- Objectivé la démographie de la catégorie A pour établir une passerelle vers celle-ci en tenant compte de la réforme concernant les agents-chefs.
- Prendre en compte que les infirmières sont catégorie A.
- Rencontre avec une association du Cameroun (Vincent Di Marino): recherche d'un groupe d'experts sachants, ensuite restera à régler la partie congés de formation, jours à prendre, autorisation de l'établissement puis prise en charge.
- IHF: accord de principe H360 sur rapprochement journées régionales.

Hopitech:

- Bilan Bordeaux 2011 : 350 questionnaires revenus, passages de 900 personnes, 115 exposants, analyse des réponses au questionnaire en cours.
- Amiens 2012 (3, 4 et 5/10) : « Patrimoine immobilier en mutation : Une nécessité pour le soin »
 - Passation des renseignements les 24 et 25/11. L'équipe d'Amiens est motivée. La partie scientifique est légèrement en retard. Nouveau coordonnateur M. Glardon, prochaine réunion le 14/12/11.
- Nice 2013 : Le palais des congrès est réservé.

Divers:

- Réunion logistique Hopitech à Bordeaux pour l'élaboration d'un cahier des charges pour les « inscriptions en ligne » des stagiaires.
- 15/12/11 : date limite pour transmission liste adhérents et envoi de courrier pour adhésion automatique.
- Projet de nouvelle carte d'adhérent et de carte de vœux.
- Société Avexia : agence consultante de transport, pas d'avance à faire.
- Indemnités kilométriques : 0,32€/km

Journées régionales :

- 7/12/11 : Toulouse avec ALDES et Idéal Standard.
- 7/12/11 : Martinique avec GIRPI.
- 13/12/11 : Guadeloupe avec GIRPI.
- Projet de journée à la Réunion (Olivier Naze).

Objectifs 2012:

- Site Internet, Jean-Noël Niort et Hervé Soulier Diagnostic du site
- Adhérents au cœur de H360 : fédérer les adhérents aux journées régionales.

Le Président Philippe LABROUSSE

Le Secrétaire Adjoint Fabrice GANTELET

Compte-rendu de la réunion du Bureau du 8 février 2012



Fiche de présence : 16

Armelle Petit, Bernard Ader, Momar Diagne, Vincent Di Marino, Philippe Labrousse, Patrice Legeay, Jean-Noël Niort, Yvan Leroy, Éric Matuszak, Éric Martin, Joël Batoche, Michel Ansard, Bernard Moisan, Olivier Naze, Serge Ollichon et Guy Guérin.

Excusés: Michel Bréquigny, Carlos Coelho, Jean-Pierre Coll, Didier Girard, Fabrice Papon, Hervé Soulier, Jean-Paul Arrenous, Jean-Claude Ferrand, Fabrice Gantelet, Claude Kerbrat, Marie-José Ory, Bernard Robichon, Éric Noble.

Absents: Yvonnick Lefresne.

Point délégués de régions

Bilan général présenté par Bernard Ader

- La société Girpi est intervenue dans plusieurs régions en 2011. Elle poursuivra en 2012 avec notamment une intervention dans une journée régionale sur l'île de la Réunion.
- IPL programme 2 à 3 séances en 2012 avec des montages de journées qui sont en cours.
- Veolia Environnement a sollicité P. Labrousse par l'intermédiaire de son directeur développement afin de monter un partenariat concernant des journées régionales. Cette société sera présente sur un stand à Hopitech Amiens.
- Tour de table des délégués de région
- Région 16 : Outre-mer Amérique : Joël Batoche

Martinique: 1 journée régionale avec Girpi qui s'est très bien déroulée en 2011, une nouvelle journée est programmée en 2012. Guadeloupe: pour la première fois, une journée régionale s'est déroulée avec Girpi en 2011. Cela sera renouvelé en 2012. Joël Batoche fait remarquer que H360 n'est pas très bien connu sur place. Il existe une réelle demande concernant les journées régionales.

- Région 11 : Nord-Pas-de-Calais Picardie : Armelle Petit

La société Automation va participer à une journée régionale. L'accord avec l'ANFH Nord-Pas-de-Calais s'est mis en place (voir ci-dessous). Une journée avec le CNPP a été organisée sur le thème de la responsabilité juridique et pénale. 3 journées de formation avec le CNPP en février 2012 : Arras, Boulogne sur Mer, dans les locaux de la redoute à Wattrelos. Une étude des questionnaires transmis après ces journées est en cours pour élaborer les prochaines journées. Une journée a été organisée avec la société IPL. Le thème concernait « l'architecture simplifiée ». Par le biais de l'ANFH, il serait possible de disposer des locaux de la Maison de l'Architecture à Lille.

- Région 3 : PACA : Éric Noble représenté par Éric Martin

Des réunions se déroulent autour de l'organisation de l'équipe pour Hopitech 2013 qui est à ce jour bien avancée. Une réunion régionale est programmée à Nice le 4 avril 2012 autour de la présentation de l'historique de la construction et la visite du bâtiment Pasteur 2. Cette réunion aura lieu à l'Institut des Formations Paramédicales. Le bureau national participera à cette journée. Éric Martin demande à Jean-Noël Niort de lui fournir le listing des adhérents à H360.

- Région 17 : Outre-mer Afrique : Olivier Naze

L'ensemble du bureau national élargi souhaite la bienvenue au nouveau délégué régional outre-mer Afrique et lui assure de son plein soutien pour



développer l'association H360 sur cette région. Bernard Ader sera présent à ses côtés pour fournir les renseignements nécessaires pour monter des journées régionales.

Oliver Naze demande à Jean-Noël Niort de lui fournir le listing des participants à Hopitech de sa région et les adhérents de H360.

Région 2 : Languedoc-Roussillon : Momar Diagne

Une réunion régionale est programmée le 8 juin 2012. Certains partenaires se sont déjà manifestés. Il est envisagé 20 à 25 exposants.

- Région 6 : Poitou-Charentes : Michel Ansard

Une réunion régionale s'est déroulée en novembre 2011 avec pour thème le diagnostic de performance énergétique animé par Véritas. 23 personnes ont participé. La presse régionale était présente et la direction de l'établissement a apprécié l'événement. Les articles de journaux seront à fournir à Jean-Noël Niort.

Une réunion régionale H360 et IHF est programmée le 14 mars 2012 avec pour thème le contrat énergétique animé par Schneider. Il y a aussi une demande de la Screg pour organiser une intervention.

VIE DE L'ASSOCIATION

...8 février 2012

- Région 7 : Pays de Loire : Jean-Noël Niort

Une réunion régionale a été organisée le 20 novembre 2011 avec la participation de 40 personnes. Les sujets exposés concernés le bilan carbone présenté par le CNPP, la présentation technique des produits des sociétés Tarkett et Delabie.

D'autre part, Patrick Mousson a développé le sujet sur les astreintes techniques.

Pour 2012, une journée régionale est en montage avec la société Girpi.

Région 14 : Normandie : Michel Bréquigny représenté par Guy Guérin

Le 20 mai 2011 une Journée régionale a eu lieu à Harfleur dans les locaux de la société Girpi pour une formation sur les produits concernant les fluides. Participation de 15 personnes.

Une nouvelle journée régionale est programmée pour le 23 mars 2012 à Évreux avec pour sujet le développement durable, les bâtiments BBC et la gestion du carnet sanitaire.

Région 4 : Rhône-Alpes : Patrice Papon (excusé)

Il est programmé à Lyon une journée régionale le 19 juin 2012.

Philippe Labrousse remercie les délégués régionaux pour leurs actions qui valorisent l'association H360. Il indique qu'afin de libérer les membres du bureau, les délégués qui sont en charge d'une région et membre du bureau essaie autant que possible de trouver parmi les adhérents de l'association H360 d'autres représentants pour assurer cette tâche.

Point revue Échanges

L'organisation pour le montage de la revue va légèrement évoluer. Jean-Noël Niort reste l'organisateur de la revue, le focus technique de la revue sera délégué à Guy Guérin. Le prochain numéro du magazine est programmé pour fin avril 2012.

Organisation de la présence à Hôpital Expo

La présence avec le stand H360 à Hôpital Expo est prévue pendant la durée de toutes les journées du 22 au 25 mai 2012. Une présence en continu de 3 personnes est souhaitée. Guy Guérin est chargé de l'organisation (planning présence, montage du stand, affiche Hopitech Amiens AO, A3 et A4, location du stand, location téléviseur). Le dossier presse sera mis à dispo sur le stand.

Accord cadre H360/ANFH Nord-Pas-de-Calais

Démarrage des 3 modules de formation. Le 1er module s'est réalisé avec un effectif de 19 personnes avec un retour de satisfaction qui s'élève à 100 %. Les 2 autres modules vont se dérouler à la suite

Dossier H360 Seniors

Le dossier avance avec les démarches menées afin d'établir une charte. L'assemblée donne son accord concernant le contenu de cette charte.

Momar Diagne informe que plusieurs anciens membres de l'association sont heureux de voir une suite à leur engagement professionnel.

Hopitech

Hopitech Amiens 2012

Le pré-programme est prêt à être diffusé. La prochaine réunion du conseil scientifique est programmée et aura comme ordre du jour la finalisation du programme scientifique. Celui-ci sera bouclé pour début avril 2012. Les réservations de stand sont bien avancées et l'équipe locale est motivée.

Hopitech Nice 2013

Les dates retenues pour Hopitech 2013 à Nice sont le 2, 3 et 4 octobre 2013 à Acropolis. À l'issue de la réunion du 4 avril 2012, le comité local se mettra en place.

Accord avec l'association du Cameroun

La convention est en cours d'établissement. Elle devra évoquer les différentes prises en charge.

Questions diverses

- Suivi des inscriptions des adhérents : à ce jour l'association compte 240 adhérents dont 150 par prélèvement automatique.
- Modifications des statuts : une réflexion doit être menée afin de prendre en compte l'élection des délégués régionaux, la convocation aux assemblées et d'autres éléments.
- Réunion UT3FP du 25/01/12 : à l'initiative du STP (Syndicat des Techniciens de la ville de Paris), la réunion s'est tenue pour faire le point sur les réformes des statuts en cours. Étaient présents : les Eaux et Forêts, l'Agriculture, la DDE, la Ville de Paris, les Carrières et Mines. Les réformes concernant les Territoriaux, l'Agriculture et les Hospitaliers sont les plus avancées. Les autres corps n'ont pas à ce jour d'informations sur la sortie de textes. Il a été évoqué d'envoyer une lettre commune aux candidats pour connaître leurs positions sur plusieurs points évoqués en réunion. Cette lettre sera établie pour fin février 2012.

Le Président Philippe LABROUSSE

Le Secrétaire général Guy GUERIN

- Bulletin de liaison de l'association H360

Compte-rendu de la réunion du Bureau du 5 avril 2012



Fiche de présence: 8

Armelle Petit, Bernard Ader, Vincent Di Marino, Guy Guérin, Philippe Labrousse,

Patrice Legeay, Jean-Noël Niort, Éric Matuszak, .

Excusés : Fabrice Gantelet

Absents : RAS

Approbation du PV du 8 février 2012 :

- Armelle Petit précise concernant la société Automation que celle-ci voulait organiser une journée régionale dans les DOM TOM
- PV du 8/02/12 approuvé

Point adhérents:

- Patrice Legeay informe que l'association compte à ce jour 293 adhérents avant relance. Philippe Labrousse indique que l'objectif est d'atteindre les 400 adhérents pour l'année 2012.
- Patrice Legeay et Éric Matuszak vont procéder à une relance par courrier pour fin avril 2012. Cette relance sera accompagnée d'une clé USB pour les anciens adhérents de 2011. Armelle Petit propose que le courrier accompagnant la relance soit l'occasion de la mise à jour des adresses de messagerie.

À terme, l'inscription en ligne permettra la mise à jour des adhérents. La clé USB sera envoyée aux adhérents de 2011 et 2012. La proposition de tarification pour 2012 sera présentée à l'Assemblée générale d'octobre 2012. Les tarifs proposés par le bureau seront les suivants:

adhésion avec assurance : 45€adhésion sans assurance : 40€

- adhésion retraités : 20€

La réflexion devra être menée pour inciter à adhérer à l'association.

Point revue Echanges:

 Jean-Noël Niort rappelle que le magazine Échanges sera présent à Hôpital Expo. Il faut rappeler que chaque membre du bureau doit être fournisseur d'idées pour alimenter les articles du magazine. Philippe Labrousse souhaite qu'il y ait des articles sur les petits établissements. Il est souhaité que les numéros précédents soient fournis sous format PDF pour pouvoir être présentés aux annonceurs potentiels.

Point réunion UT3FP:

- La dernière réunion a eu lieu le 28/03/12 en présence de P. Calamier et B. Dumont du STP (Ville de Paris), Jean-Noël Schmitt du SNTF (Eaux et forêts), J. Friaud du SNAFIT (DDE), G. Masson du SNTMA (Agriculture) pour faire un point de l'avancement des réformes.
- Pascal Calamier de la Ville de Paris a fait part du début du processus de modification de leurs statuts de catégorie B qui seront certainement complètement signés pour juin

2012. Les modifications concernent la définition des métiers entrant dans le cadre des métiers techniques de la catégorie B, la suppression des écoles de formation propres à la ville de Paris pour être titularisés. En parallèle sera instauré un quota d'heures de formation obligatoire pour la titularisation identique à l'hospitalier. D'autre part, l'ensemble des dessinateurs sera intégré dans la catégorie B.

- La lettre a été envoyée aux candidats pour faire part des dysfonctionnements de la réforme déjà mise en place. Les informations concernant le retour des propositions des candidats seront faites lors de la prochaine réunion.
- Une nouvelle lettre sera rédigée à l'intention des groupes politiques pour les élections législatives. Celleci sera envoyée vers le 10 mai. Le contenu sera identique au courrier pour les présidentielles.
- Il est décidé de proposer une réunion avec la nouvelle administration centrale en fin d'année. Un argumentaire est a avancer pour être entendu.
- Il serait souhaitable que l'ATTF revienne dans l'UT3FP pour une meilleure représentativité de l'union.

Accord cadre H360/ANFH Nord Pas de Calais :

- Armelle Petit fait part de l'avancement du dossier:
 - 3 modules ont été réalisés : Lille, Arras, Boulogne Dunkerque. L'ensemble des participants a rendu une fiche d'évaluations avec un avis très satisfait. Rappel des modules :

module 1 : droitmodule 2 : logistique

module 3 : accès handicapésprésentation de l'association

H 360 à chaque formation



VIE DE L'ASSOCIATION

...5 avril 2012

- Il est créé sur le site de l'ANFH un espace H 360 Cadres. Ainsi toutes les DRH de France pourront voir notre espace.
- Il est créé sur le site de l'ANFH un espace retour d'informations avec la création d'un groupe de travail
- Armelle Petit indique qu'elle a rendezvous aves le webmaster de l'ANFH pour créer un sous-groupe « espace cadres » dont elle sera l'administrateur. Création de cet espace pour fin avril.
- Cartographie des cadres techniques :
 - le bureau d'étude retenu est Ambroise Bouteille
 - l'ANFH à interpellé les hospitaux pour identifier les cadres techniques: peut de retour. il est décidé d'appeler directement les cadres techniques par l'intermédiaire du bureau d'étude.•
- Paiements de l'ANFH : les paiements de l'ANFH sont échelonnés et programmés
- La convention avec l'ANFH doit être envoyée par Armelle Petit à Patrice Legeay et Philippe Labrousse pour signature.
- Une présentation de l'activité de formation et comptable doit être présentée au conseil d'administration de l'ANFH courant du 2^e semestre.
- Création d'un groupe pour les cadres techniques dans le site mon espace cadre ANFH, Armelle Petit en lien avec le Webmaster du site animera et ce groupe.

Cartographie des cadres techniques : une première phase de l'étude est réalisée avec le cabinet Ambroise Bouteille, pour les questionnaires qui seront diffusés aux cadres techniques et leurs analyses, le choix du prestataire est en cours d'étude.

Une présentation de l'activité des formations des études et du bilan comptable, dans le cadre du partenariat sera présenté au conseil d'administration de l'ANFH courant du 2° trimestre

Suivi dossier H360 Seniors:

• La présentation du projet de règlement intérieur de fonctionnement est faite pour avis au bureau. Philippe Labrousse rappelle le principe fondateur qui est de réunir et fédérer les anciens membres de H 360. Le bureau propose le nom de « charte de fonctionnement » à la place de règlement intérieur. Le principe de chargé de mission est validé pour la liaison avec H 360.

Hopitech

• Hopitech Amiens 2012 :

L'organisation se déroule normalement. Alain Secoué président de l' ACSES animera un atelier lors d'Hopitech Amiens. Le contenu est à mettre au point. Il sera nécessaire de prévoir une salle supplémentaire. Philippe Labrousse rappelle que l'ACSES pourra continuer à réaliser ses propres journées de formation. Les exposants complémentaires qui pourraient venir avec l'arrivée des nouvelles associations posent le problème de la capacité d'accueil des exposants à Hopitech. L'animation du stand de H 360 se fera avec une présence continue des membres du bureau et délégués régionaux à tour de rôle. Prévoir le passage en boucle d'une bande sur un écran de télévision. La communication de presse sera organisée par Jean-Noël Niort et Guy Guérin.

• Hopitech Nice 2013:

La première réunion du comité organisateur s'est déroulée le 4/04/12 avec un nombre de participants important. Les commissions se sont constituées rapidement, témoin de l'énergie de cette équipe. Les dates des autres réunions ont été calées pendant la réunion.

Convention avec l'association Camerounaise :

La convention est fournie pour signature par Vincent Di Marino. Celui-ci indique qu'elle a été amendée par plusieurs personnes afin de la rendre la plus complète possible. M. Fondop est en attente de la signature de celle-ci. Afin de sécuriser complètement cette convention, Armelle Petit propose de la présenter à un juriste de l'hôpital de Lille et Philippe Labrousse missionnera un avocat spécialiste des associations.

Organisation de la présence à Hôpital Expo :

Un stand est retenu (P 08) pour Hôpital Expo du 22 au 25 mai 2012 au parc des Expos de Paris. Le stand est à proximité de la FHF. Il est demandé à Guy Guérin d'organiser la présence avec le logiciel Doodle pour faire suite au premier planning établi. Il imprimera l'affiche d'Amiens avec le programme au format AO pour l'installer sur le stand et 30 affiches A3 et A4 pour déposer sur les stands des fournisseurs participants à Hôpital Expo et exposants à Amiens. Philippe Labrousse fait parvenir à Guy Guérin les plaquettes et dossiers de presse pour les mettre à disposition dès le début du salon.

Questions diverses:

· Congrès des Palais des Congrès :

Le congrès des palais des Congrès permet de connaître des exposants. À cette occasion, nous avons eu un contact avec l'ARSEG (Association des Responsables des Services Généraux). Notre représentant Éric Martin a été sollicité pour établir un partenariat et notamment de rentrer au conseil d'administration de cette association. Cette demande serait à mettre en parallèle de la faculté de cette association à devenir une adhérente de H 360.

• Point sur l'annuaire H 360 :

Éric Matuszak est chargé de mettre à jour l'annuaire H 360 et l'annuaire Hopitech. Il sera nécessaire de croiser les fichiers fournis par Jean-Noël Niort et Patrice Legeay.

Le Président Philippe LABROUSSE

Le Secrétaire général Guy GUERIN





Paris, le 16 mars 2012

Madame, Monsieur le(a) Candidar(e) à la présidentielle

La CFDT a sollicaté Monsieur le Ministre de la Fouction publique au sujet des conditions de mise en œuvre du nouvel espace statuture pour la catégorie B.

Or, à la lecture de la réponse fant à la CFDT en date de 13 décembre 2011 l'Union des Techniciens des trois Fonctions Publiques comtate que les mesures du Nouvel Espace Statutaire de la catégorie B ne répondent pas des problèmisques de gestion des déférents corps de la catégorie mais à une pure logique comptable avec l'adée d'une réduction des effectifs et de fongibilité des emplois

À ce your, l'application de la réforme a générée une multitude de difficultés pour les perses sans résoudre celles existantes.

Les découlements de carrières ont été complexifiés au point que les agents ne peuvent plus se projeter, par manque de virabilité, dans leux parcours professionnel.

De plus, cette réforme provoque des blocages de carrière sur le derner grade notams possibilités d'accès à la catégone A. n'out, elles pas été reformées

Sa cette réforme a répondu à certains aspects mineurs elle n'est pas aboune et génère plus de fru de satisfactures

ute que nous vous présentons, quelles solutions pouvez vous nous prop En considérant les élén

Dans l'attente de votre réponse, que nous ne manquerons pas de communiquer à nos mandant, nous vous pricons, Madame, Monsieur le(a) Candidat(e) à la présidentielle, de crouse en l'expression de notre très haute

Le Delégue National de l'UT3FP



Réposse du 13/12/11 Leen han france cité aftern orneum cross auna versonse terre NES cat-B 13-12-11 add

Vision des Technicions Supériours des 3 Fonctions Publiques - 216s, square Georges Lesage-5612 Paris Tel : 01 43 47 84 33 - Ens. 61 43 47 84 85 - adresse emails: ut Mp@free.fr

Courrier adressé aux candidats à la presidentielle



FRANÇOIS HOLLANDE

UT3EP Monsieur Pascal CALAMIER Délégué National 2 bis, square Georges Lesage 75012 PARIS

Paris, le

1 6 AVR 2017

Monsieur le Délégué national,

J'ai bien reçu votre courrier et vous en remercie. Le statut de la fonction publique constitue un gage précieux pour assurer la protection des Français et l'objectivité des administrations. Et il no fait guère de doute, dans ces conditions, qu'une atteinte aux différents corps de la catégorie B amplifierait la précarité dans le pays.

Ainsi, le recrutement par concours d'agents publics formés pour respecter les règles du service public, est une garantie pour tous du maintien des services publics. Et, ce n'est pas au moment où la précarité sévit de toutes parts qu'il faut le remettre en cause. Je suis donc opposé à toute réforme des statue de la fonction publique, pour des raisons sociales, mais aussi pour des raisons républicaines.

Le changement s'impose comme une nécessité. No laissons pas passer cette chancé. Ce sont bien nos concitoyens qui endurent la dégradation des services publics et l'abandon de projets importants, Il est indispensable de reconstruire une relation de confiance entre l'État et ses fonctionnaires.

Il convient aussi de s'opposer méthodiquement au sens des interventions répétées du candidat sortant à propos des corps intermédiaires. La France a besoin d'un réseau de cadres issus de la fonction publique et d'élus disponibles, de collectivités locales respectées, d'un tissu associatif dynamique et de services publics sûrs et présents. Je ne conçois pas une République irréprochable sans des corps intermédiaires pris en compte at reconnus, sans l'autonomie d'une société civilo dynamique.

Je compte sur vous pour nous y aider.

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué national, à l'assurance de toute ma

françoishollando, le

57, avenue de Segur 75007 Paris - Tel .: +32 (0)1 56 58 90 40 - cab@francoishollando fr

François HOLLANDP

Monsieur le déléqué,

Comme suite à votre courrier du 16 mars 2012 par lequel vous sollicitez mon avis sur les conditions de mise en oeuvre du nouvel espace statutaire (NES) pour les agents de catégorie B des trois fonctions publiques, je me permets de vous apporter les précisions suivantes.

Si dans une perspective de modernisation de la gestion des ressources humaines dans la sphère publique, l'évolution progressive d'une fonction publique de carrière vers une fonction publique de métier répond davantage aux souhaits de mobilité et d'épanouissement professionnel des personnels, force est de constater que les réformes entreprises depuis 2007 n'ont répondu qu'aux seules préoccupations comptables d'un gouvernement totalement indifférent au devenir de la fonction publique. La RGPP s'est en effet traduite par une recul sans précédent du service public, alors que ce dernier constitue pourtant le ciment de l'identité républicaine de la France.

J'entends bien évidemment rompre avec cette logique absurde si les Françaises et les Français choisissent de me porter à la présidence de la République ces prochaines semaines. Aussi, je tiens préalablement à vous exposer les principales orientations qui guideront mon action en matière de réforme de la fonction publique si je suis élu :

1/ La prime de fonction et de résultat (PFR) sera étendue à tous les agents de la fonction publique, toute catégorie confondue. Elle sera définie suivant des critères objectifs, tenant à la performance des structures considérées, négociés en amont avec les organisations syndicales représentatives ;

2/ La gestion des carrières et le pilotage de la masse salariale seront intégralement déconcentrés au niveau le plus pertinent, généralement les services déconcentrés pour l'État, afin de mieux intégrer les réalités locales dans une perspective de gestion optimisée des ressources humaines ;

3/ Les dispositifs de formation initiale et continue des fonctionnaires seront progressivement mutualisés et rationalisés

dans le sens d'une plus grande mobilité au sein de la fonction publique, afin de favoriser au mieux leurs perspectives d'évolution professionnelle. Concernant la situation particulière des fonctionnaires de catégorie B relevant du NES, et dans un objectif de valorisation

des parcours professionnels, je propose la création d'un examen professionnel permettant un accès privilégié à la catégorie A des agents appartenant au 3ème grade. Celui-ci reposerait sur la validation d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

qui existe déjà pour un certain nombre de concours et d'examens professionnels de la filière administrative. Le taux annuel de promotion pourrait, par exemple, être fixé aux alentours de 10% des effectifs du grade considéré, ou être fonction de la différence entre les reçus aux concours internes et le nombre de postes vacants non pourvus. Les concours internes d'accès à la catégorie A ne seraient ainsi nullement remis

en cause, toutefois ce dispositif permettrait de répondre utilement aux situations de blocage de carrières auxquelles vous faites référence.

Plus généralement, cette politique ne peut que s'inscrire dans un redressement plus vaste de notre pays, de son économie et de sa capacité à enfin relever les défis de l'avenir, en s'affranchissant au préalable de tous les engagements absurdes dans lesquels les gouvernements de droite et de gauche successifs l'ont enferrée. C'est tout le sens de ma candidature à l'élection présidentielle de 2012.

Ainsi, je vous invite, si ce n'est déjà fait, à consulter sur le site internet dédié à mon projet présidentiel (http://www.deboutla- republique.fr/projet-presidentiel-de-nicolasdupont-aignan-31-propositions) ou sur mon blog (http://blog.nicolasdupontaignan.fr) les différentes orientations que je propose pour redonner tout son sens et toute sa portée au service public.

Espérant avoir répondu à vos interrogations et vous remerciant de votre intérêt.

Bien Cordialement.

Nicolas DUPONT-AIGNAN Candidat à la présidence de la République Député de l'Essonne - Maire d'Yerres

- Bulletin de liaison de l'association H360

VIE DE L'ASSOCIATION



Courrier de réponse de l'IXIF donnant son accord pour l'organisation de journées techniques communes Strasbourg, le 9 avril 2012

Monsieur Philippe LABROUSSE Association H 360 Fédération Hospitalière de France 1, bis rue Cabanis 75014 Paris 14è

Monsieur le Président,

A votre demande, deux délégations représentatives de votre association H360 et notre association « Ingénieurs Hospitaliers de France » se sont réunies le 31 août dernier à Paris à notre siège social situé à l'Hôpital Ste ANNE.

L'objectif de cette rencontre était d'imaginer une collaboration entre délégués de région IHF et H360 pour organiser des réunions régionales communes.

Nous vous confirmons que le CA d'IHF n'y est absolument pas opposé, sous réserve de la volonté des délégués régionaux concernés.

Plus précisément qu'il y ait accord aussi bien d'un point de vue scientifique pour les conférences que pour la logistique, avec une égalité concernant les frais et recettes de manière à ne susciter aucune réclamation fâcheuse.

En résumé, libre choix à nos et vos délégués IHF des régions de rester les maîtres d'œuvre de l'organisation des réunions régionales.

Un autre sujet a été abordé : la tenue commune d'un stand associatif lors des journées Hôpital Expo 2012. Après concertation et compte tenu des contraintes de coût direct et indirect, le CA d'IHF a décidé de ne pas participer à la tenue d'un stand.

Recevez Monsieur le président l'expression de mes cordiales et amicales salutations associatives

Jacques ROOS Président





La chaufferie biomasse, une solution d'avenir ?

Suite aux réflexions du Grenelle de l'environnement, des objectifs ambitieux ont été fixés à l'horizon 2020 pour l'utilisation d'énergies renouvelables. Ces objectifs ont été déclinés par type d'énergie avec une forte contribution de la biomasse, notamment le bois-énergie, première source d'énergie renouvelable en France.

La valorisation de la biomasse s'inscrit donc pleinement dans une démarche plus générale de développement durable.

La chaufferie biomasse, une solution d'avenir?



Par biomasse, on désigne l'ensemble des matières organiques d'origine végétale ou animale pouvant se transformer en énergie. Elle peut ainsi provenir des forêts, des milieux marins et aquatiques, des déchets organiques, ménagers et industriels ou encre des effluents d'élevage. De leur origine dépend leur exploitation et leur valorisation, qui nécessitent parfois des traitements spécifiques limitant leur potentiel d'exploitation.

La biomasse, une énergie renouvelable

La valorisation énergétique de la biomasse, grâce à des procédés spécifiques selon le type de constituant, permet d'augmenter la part des énergies renouvelables et de réduire ainsi la dépendance aux énergies fossiles, telles le pétrole ou le gaz. Par ailleurs, la diversité des matières organiques constituant la biomasse permet également à de nombreux pays d'avoir accès à cette ressource, favorisant ainsi leur indépendance énergétique.

La biomasse participe à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre dans la mesure où le CO2 dégagé par la combustion des bioénergies est compensé par le CO2 absorbé par les végétaux lors de leur croissance. Mais attention, cette

énergie n'est considérée comme renouvelable que si son utilisation est maîtrisée et renouvelée, que si sa régénération équivaut à sa consommation (pas de surexploita-

tion de la ressource, pas de mise en péril de la fertilité du sol, pas d'impacts excessifs sur la biodiversité...). Par exemple, l'utilisation du bois comme source d'énergie ne doit pas conduire à une diminution du nombre d'arbres et à des phénomènes de déforestation.



Les différentes sources de valorisation de la biomasse

Les matières organiques représentant la biomasse offrent des caractéristiques physiques très variées ; elles peuvent se présenter sous une forme solide, comme la paille ou les copeaux, sous une forme liquide (huiles végétales, bioalcool...), ou encore gazeux, comme le biogaz produit grâce au procédé de fermentation de matières organiques animales ou végétales. Leurs formes de valorisation sont donc elles aussi variées. Avec le principe de combustion, de la chaleur est produite qui peut être utilisée directement pour le chauffage ou indirectement pour produire de l'électricité, dans ce cas-là on parlera de cogénération (production de chaleur et d'électricité). C'est la forme de valorisation la plus répandue avec l'utilisation du bois sous

différentes formes (bûches, plaquettes forestières, écorces, bois de récupération...). La pyrolyse est un processus de décomposition chimique de matière organique sous l'action de la chaleur, produisant entre autres des gaz combustibles et du charbon de bois utilisable comme amendement et comme combustible. La méthanisation est un mécanisme naturel qui transforme la biomasse en méthane, qui sert en particulier à valoriser les déchets organiques. Le bioéthanol est un carburant réalisé à partir de céréales, de betteraves ou de cannes à sucre. Enfin, le compost permet de limiter l'utilisation d'intrants puisque la décomposition des matières organiques produit un humus riche en fertilisants.

L'énergie-bois

L'émergence des énergies renouvelables a vu fleurir de nombreux projets favorisant la biomasse avec une préférence pour le bois et ses granulés. En effet, le boisénergie, quand il s'agit d'une ressource locale, permet d'éviter l'émission de 9 500 tonnes de CO2 par an et de mieux maîtriser la facture énergétique, les prix du bois-énergie étant plus stables que ceux des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon), qui demeurent, contrairement au bois, des ressources limitées. Son utilisation a des impacts positifs sur l'environnement dans la mesure où le bois-énergie contribue à la lutte contre le réchauffement climatique puisque le CO2 dégagé par la combustion est réabsorbé par la forêt pour la photosynthèse. Il constitue aussi un excellent moyen de valoriser les sous-produits et les déchets de la filière bois. Il participe également à la gestion rationnelle et à l'entretien de nos forêts. Elle a enfin des atouts économiques, en termes d'emplois locaux (en France, la filière bois-énergie représente 60 000 emplois) et elle permet de réduire les importations de ressources fossiles et donc d'améliorer la balance des paiements. Cependant, son utilisation ne doit pas conduire à de phénomènes de surexploitation et de déforestation.







La biomasse en chiffres

Pour produire de l'énergie, il faut de grandes quantités de biomasse car son pouvoir calorifique est globalement faible.

Bois sec: 21 MJ/kg*; bagasse (résidu fibreux de la canne à sucre): 21,2 MJ/kg*; paille: 15,2 MJ/kg*; déchets ménagers: 13,1 MJ/kg*; boues d'épuration: 4,7 MJ/kg*.

Entre 2003 et 2008, 350 sites de production d'énergie à base de biomasse ont vu le jour en Europe, soit une puissance installée de plus de 2 000 MW.

La biomasse représentait, en 2007, 5 % de la consommation finale d'énergie en France contre près de 50 % pour les produits pétroliers.

En 2008, en France, environ 28 % du volume des déchets ménagers était orienté vers l'incinération, parmi lesquels 97 % dont on exploitait la chaleur produite.

En 2009, la France a produit 11984 ktep* à partir de biomasse (bois énergie, biocarburants, biogaz et agrobiomasse) contre seulement 667 ktep* éoliens et 66 ktep solaire.

En 2010, 22,9 % de l'électricité mondiale issue de la biomasse est produite par les États-Unis, devant l'Allemagne (12,8 %) et le Brésil (9,4 %).

*MJ/kg = Mégajoule (1 million de joules) par kilo *ktep = kilo tonne d'équivalent pétrole



Les chaudières à granulés : principe de fonctionnement

Les chaudières automatiques aux granulés de bois sont compactes et faciles à intégrer au bâtiment. Elles sont munies d'une alimentation automatique en granulés de bois et la combustion est régulée et optimisée en permanence par une régulation poussée. Ces chaudières brûlent des granulés de sciures compactées : un combustible bois à haut pouvoir calorifique et faible taux d'humidité, d'une qualité constante et normalisé sans poussières. Le combustible est livré par camion-souffleur dans un silo dont le volume peut être dimensionné pour assurer un an d'autonomie. Les granulés descendent au fond du silo, où une vis sans fin les conduit vers le foyer de la chaudière. Elles peuvent généralement recevoir :

- Le bois déchiqueté (plaquettes) qui doit avoir un calibre de 10 à 50 mm. 15 m³ de bois déchiqueté de résineux représentent environ 1000 litres de fuel, 12 m³ de bois déchiqueté de feuillus représentent environ 1000 litres de fuel*.
- Les granulés de bois sont des dérivés de sciure et de copeaux de bois compressés, sans aucun liant ou colorant. 2,1 tonnes de granulés de bois représentent environ 1000 litres de fuel*.
- Les céréales peuvent être utilisées comme combustible. 2,5 tonnes de céréales représentent environ 1000 litres de fuel*.
- * Les équivalences énergétiques indiquées sont données à titre indicatif.

La taille du silo dépend de la marque de la chaudière et de l'autonomie souhaitée. Elle est généralement choisie de manière à effectuer un chargement par an. L'hydro-accumulateur (ballon tampon) sert à absorber sous forme d'eau chaude l'énergie produite par un générateur de chaleur (chaudière, capteur solaire, pompe à chaleur et thermoplongeur électrique). Il peut combiner toutes ces possibilités sur la même installation et peut assurer la production d'eau chaude sanitaire. L'énergie stockée sera restituée par l'intermédiaire d'émetteurs (radiateurs, plancher chauffant...). L'hydro-accumulateur permet une optimisation du fonctionnement des chaudières biomasse en toutes saisons.



CH Saintonge: une chaufferie biomasse nouvelle génération

Au cœur du Centre hospitalier de Saintonge à Saintes en Charente-Maritime vient d'être installée une chaufferie biomasse nouvelle génération, une première en France. D'une puissance de 2 900 KW, la chaufferie, qui fonctionne au bois, pourra tout à la fois répondre aux besoins de l'établissement en chauffage et en eau chaude sanitaire, mais pourra aussi produire du froid durant l'été.



Un système unique en France

La chaufferie bois, fabriquée et exploitée par Dalkia, installée récemment au Centre hospitalier de Saintonge est une première en France. Elle couvre les besoins en chaleur de l'ensemble hospitalier à hauteur de 94 % : chauffage, eau chaude sanitaire et, fait plus rare, production d'eau froide. En effet, la chaufferie est couplée à un groupe froid à absorption qui permet de produire de l'eau froide à partir de la chaleur produite par la chaufferie, eau glacée destinée au rafraîchissement des locaux (climatisation) durant l'été et à la mi-saison si besoin. En optimisant la plage d'utilisation de la chaufferie pour produire l'été de l'eau glacée qui sera ensuite utilisée pour la climatisation, le taux d'utilisation de l'énergie bois devrait monter à 93 % quand il se situe habituellement entre 80 et 85 %, diminuant ainsi les besoins en gaz et en électricité. Cette solution permet de réaliser une économie supplémentaire de 12 %. Enfin, le groupe froid, qui utilise un fluide chaud comme énergie primaire, est équipé d'un refroidisseur de type adiabatique qui ne présente aucun risque de légionelle, contrairement aux tours aéro-réfrigérées.

L'investissement a été en partie assuré par le Fonds Chaleur de l'Ademe, un investissement qui se révèle gagnant d'un point de vue économique et écologique, dans un contexte où les factures énergétiques sont soumises aux fluctuations des cours des matières

premières du marché mondial (le CH Saintonge fonctionnait avec une chaudière gaz). Aujourd'hui, le bois utilisé pour alimenter la chaufferie est produit dans un rayon de 100 km maximum afin, d'une part, de participer au développement économique de la région, par le biais de la filière bois et, d'autre part, de limiter les transports et donc les émissions de CO₂. Le bilan

global en émissions de carbone de l'établissement est aujourd'hui considéré comme nul ! Le nouvel équipement évite en effet le rejet de 3000 tonnes de CO_2 par an dans l'atmosphère. Au total donc, le nouvel équipement du CH Saintonge a permis de réduire la facture énergétique et l'empreinte carbone, mais aussi d'optimiser son image en termes de communication. Un exemple à suivre...



Retrouvez le reportage en images sur www.ithtv.fr



INFOS LÉGALES

Établissements de santé, quelles sont vos installations classées ?

Bien que soumis à une multitude de réglementations contraignantes (voir ci-dessous), les établissements hospitaliers privés ou publics (ERP de type U) peuvent être parallèlement soumis à la législation des Installations Classées pour la protection de l'Environnement (ICPE). S'ils possèdent une Installation classée potentiellement polluante ou dangereuse dans l'enceinte du bâtiment, le directeur d'établissement (l'exploitant) est tenu d'effectuer les démarches de mise en conformité à la réglementation ICPE auprès de la préfecture compétente.

En effet, certaines installations, équipements ou activités peuvent être soumis en fonction de leur importance (au regard de seuils réglementaires préétablis dans la nomenclature des ICPE), à un régime de déclaration, d'enregistrement ou d'autorisation. Si un classement lui est opposable, il incombe à l'exploitant de contacter l'administration afin de se mettre en conformité en déposant un dossier (A), (E) ou (D). Une fois la procédure terminée, il doit alors respecter des prescriptions particulières édictées dans un arrêté-type (déclaration), arrêté d'enregistrement (enregistrement) ou dans un arrêté préfectoral (autorisation).

L'exploitant assure alors la surveillance,



le contrôle technique des ICPE, la tenue de registres propres et déclare à l'administration toute modification importante intervenue l'exploitation au sein de son établissement : changement d'exploitant, accident, installation ou démantèlement d'un équipement classé, changement de seuil de classement... Un « contrat de bonne gestion » est ainsi conclu avec l'administration qui veillera au respect de ces prescriptions par le biais de recommandations et d'inspections sur le site.

Interactions des réglementations dans un établissement de santé

Il convient de distinguer les activités relevant :

- 1. Du Code du travail (suivies par les inspecteurs du travail).
- 2. Du Code de la santé publique (suivies par la DDASS).
- Du Règlement Sanitaire Départemental pris par le préfet (là où la législation ICPE ne s'applique pas).
- 4. De la réglementation sur les Établissements recevant du public (suivies par la sécurité civile).
- 5. Du Code de l'environnement (suivies par l'Inspection des ICPE).

En ce qui concerne les activités de médecine nucléaire, les articles L. 1333-4 et R. 1333.26 du code de la santé publique prévoient une simplification permettant d'éviter une double procédure d'autorisation (code de l'environnement et code de la santé): l'autorisation délivrée au titre de la réglementation ICPE tient lieu de l'autorisation prévue par le code de la santé publique dès lors que l'activité nucléaire relève de la nomenclature des installations classées, et que l'établissement est soumis à autorisation pour l'une quelconque des rubriques de la nomenclature.

Les installations et activités classables les plus rencontrées dans les établissements de santé

Outre les installations techniques des bâtiments, les installations médicales et hôtelières sont aussi répertoriées dans la réglementation. Plusieurs centaines d'activités des Établissements recevant du public de soins sont classables dans la nomenclature précitée. En pratique une vingtaine de rubriques sont susceptibles d'être rencontrées en milieu hospitalier.



INFOS LÉGALES

Décret n° 2011-610 du 31 mai 2011

relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments, JORF n°0127 du 1er juin 2011

Gestion des déchets issus de la démolition : diagnostic obligatoire depuis le 1er mars 2012

Depuis le 1^{er} mars 2012, un diagnostic des démolitions de bâtiments de surface supérieure à 1000 m² est obligatoire. Désormais pour toute déconstruction d'un bâtiment de surface supérieure à 1000 m² susceptibles de générer un risque de pollution supplémentaire, le maître d'ouvrage doit établir un diagnostic, avant démolition, afin d'identifier, parmi les déchets, les matériaux pouvant être réutilisables sur le site, recyclables à l'extérieur de ceux qui ne le peuvent pas.



Eclairage de sécurité sur les lieux de travail : de nouvelles exigences

Un arrêté du 14 décembre 2011 fixe les règles de conception, de mise en œuvre et de maintenance de l'éclairage de sécurité sur les lieux de travail.

Vous êtes concerné: Chef d'établissement accueillant des travailleurs soumis au code du travail et Maîtres d'ouvrage ayant pour projet la construction d'un établissement de travail. Pour les établissements ayant des locaux ouverts au public, la réglementation des Etablissements Recevant du Public est applicable si elle s'avère plus contraignante.

Echéance: 31 décembre 2011.

De quoi s'agit-il? Conformément à l'article R4227-14 du code du travail, les établissements doivent disposer d'un éclairage de sécurité permettant d'assurer l'évacuation des personnes en cas d'interruption accidentelle de l'éclairage normal.

L'éclairage de sécurité est une installation fixe. L'éclairage de sécurité est assuré soit à partir d'une source centralisée constituée d'une batterie d'accumulateurs alimentant des luminaires, soit à partir de blocs autonomes. La ou les sources de sécurité ont une autonomie assignée d'au moins une heure.

L'éclairage de sécurité répond à un triple objectif : assurer l'éclairage d'évacuation, assurer l'éclairage d'ambiance ou antipanique, permettre la mise en œuvre des mesures de sécurité et l'intervention éventuelle des secours.

Eclairage d'évacuation.

L'éclairage d'évacuation est mis en œuvre dans tous les locaux de travail, sauf ceux réunissant simultanément les 3 conditions suivantes : l'effectif du local est inférieur à 20 personnes, toute personne se trouvant à l'intérieur du local doit avoir moins de

trente mètres à parcourir, le local débouche directement, de plain-pied, sur l'extérieur ou sur un dégagement commun équipé d'un éclairage d'évacuation.

L'éclairage d'ambiance ou antipanique

L'éclairage d'ambiance doit être réalisé dans chaque local où l'effectif atteint 100 personnes avec une occupation supérieure à une personne par dix mètres carrés. L'éclairage d'ambiance doit être uniformément réparti sur la surface du local

Vérifications périodiques

Dans le cadre des vérifications des installations électriques, l'employeur doit faire réaliser des contrôles mensuels et semestriels.

- Vérification mensuelle du passage à la position de fonctionnement, en cas de défaillance de l'alimentation normale et de l'allumage de toutes les lampes.
- Vérification de l'efficacité de la commande de mise en position de repos à distance et de la remise automatique en position de veille, au retour de l'alimentation normale.
- Vérification semestrielle de l'autonomie d'au moins une heure de l'éclairage de sécurité.

Références réglementaires :

- Arrêté n° du 14 décembre 2011 paru au journal officiel du 30 décembre 2011.
- Arrêté du 26 février 2003 relatif aux circuits et installations de sécurité.

La vie en régions a été particulièrement dense ces dernières semaines. En effet, un grand nombre de journées techniques ont été organisées par H360, le plus souvent accompagnées de partenaires techniques, dans toute la France et même aux Antilles, preuve d'une dynamique régionale bien installée!

Les Antilles : un beau succès

Journées techniques des 7 et 13 décembre 2011

Les 7 et 13 décembre 2011 avaient lieu les journées techniques H360 aux Antilles, en partenariat avec GIRPI, sur le thème des Réseaux d'Eau Chaude et Froide Sanitaire. Une première qui s'est parfaitement déroulée, tant sur le plan logistique, que sur la participation. Les journées ont en effet réuni pas moins de 35 participants en Guadeloupe et 40 en Martinique. Face à cette réussite et au contexte de forte demande, d'autres dates sont prévues en 2012.



Évreux

Journée technique du 23 mars

Le 23 mars 2012, dans l'amphithéâtre du CHU d'Évreux, étaient réunies une vingtaine de participants à la journée technique sur le thème des bâtiments basse consommation et des salles hybrides. Une journée riche en enseignements qui s'est terminée par la visite des installations du Centre hospitalier.

Après le petit déjeuner offert par le CH Évreux, la journée était organisée en deux parties, la première (programme du matin) concernait les bâtiments basse consommation et la seconde, l'après-midi, tournait autour des salles hybrides. Plusieurs intervenants extérieurs sont venus animer cette journée afin de présenter différentes technologies et de partager leur expertise. Concernant les bâtiments basse consommation, divers thèmes ont été abordés, tels que le système de climatisation à gaz avec, entre autres, la production d'Eau Chaude Sanitaire ou bien le système de panneaux solaires pur PECS.

Quant aux salles hybrides, elles étaient abordées sous un angle large de la conception/agencement (éclairage, imagerie, table opératoire...) aux spécificités (alimentation électrique, radioprotection, traitement de l'air...). La journée s'est poursuivie avec la visite des installations techniques du Centre hospitalier d'Évreux (chaufferie bois, groupes électrosystème de transport gènes, pneumatique...) et s'est terminée autour d'échanges entre participants et intervenants, et l'étude de divers cas de figure.

ACTU DES RÉGIONS

Nice

Journée technique du 4 avril

Sous le soleil de Nice, s'est tenue le 4 avril 2012 (veille de la réunion du Bureau qui s'est également tenue à Nice), une journée autour des enjeux techniques de l'opération Pasteur, nouvel hôpital en cours de construction (90 000 m² pour une capacité de 700 lits), journée qui a rassemblé pas moins de 30 participants au CHU de Nice.

8h45-9h15 : accueil petit déjeuner.

9h15-10h30: présentation sur écran du projet Pasteur II, nouvel hôpital en cours de construction, depuis sa conception jusqu'à sa réalisation finale, par le bureau d'étude.

11h-12h30 : visite du chantier avec la maîtrise d'œuvre.

13h-14h: déjeuner offert par H 360.

14h30-16h : présentation de l'organisation des journées Hopitech 2013 qui se tiendront à Nice et répartition des commissions pour l'équipe locale.

Vous souhaitez organiser une journée technique ?

Contactez votre délégué de région (voir coordonnées en page 37 de la revue) ou Bernard Ader aux coordonnées indiquées page suivante.









H360 ET L'IHF mutualisent leurs journées techniques

Journée technique à Nantes

Le jeudi 10 novembre 2011, 35 participants étaient réunis à Nantes pour la journée technique organisée par H360 en partenariat avec l'IHF (Ingénieurs Hospitaliers de France), une journée placée sous le thème du bilan carbone, avec l'intervention du CNPP. des sociétés Delabie, Tarkett et Siemens. L'après-midi, la table ronde a permis d'échanger surles organisations des services techniques de la région.

9h-9h30: accueil des participants.

9h30-11h30: présentation technique du calcul du bilan carbone par un expert du CNPP : « Tenants et aboutissants du bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre ».

11h30-12h: présentation des produits Delabie.

12h-12h30 : présentation de la politique développement durable chez Tarkett.

12h30-14h30 : pause déjeuner.

14h30 -16h : astreintes techniques, compétences, organisation et disponibilité des installations complexes, avec la participation de Siemens.

16h: présentation des associations organisatrices et bilan de la journée



Journée technique à Royan

Organisée par l'IHF (Ingénieurs Hospitaliers de France), en partenariat avec H360, I'ACEHF et I'ANDEHP, se déroulait, le 14 mars 2012 au palais des Congrès de Royan, une journée technique sur le thème de la sécurité et de la sûreté du fonctionnement électrique. avec la participation de l'APAVE et de Schneider Electric.

9h-9h30: accueil des participants et visite de l'exposition ACEHF.

9h30-9h45: ouverture de la journée.

9h45-10h30:

- point sur la réglementation associée à la sécurité électrique avec un intervenant de l'APAVE.
- obligations réglementaires selon les établissements.

10h30-12h:

- le DARDE (Document d'Analyse des Risques de Défaillance Electrique), avec un intervenant de l'APAVE.
- définition du besoin en fonction du type d'établissement.
- principe d'analyse des risques : évaluation du risque, gestion du risque, communication sur le risque.
- formalisation.

12h-12h30:

· débat avec les intervenants.

12h30-14h: visite exposition et repas au sein de l'exposition.

14h-15h30:

- fiabilité et disponibilité de la distribution électrique avec un intervenant de la société Schneider Flectric
- démarche de sûreté de fonctionnement ; principes de sécurisation de la distribution électrique des établissements de santé.

15h30-15h45 : pause.

15h45-16h30:

- réduction des coûts électriques contrat de performance énergétique avec un intervenant de la société Schneider Electric.
- point sur les contrats de performance énergétique (CPE).

16h30-17h:

· débat avec les intervenants.

À venir

Conférence sur l'eau à Lyon



Mardi 19 juin, la société GIRPI, en partenariat avec H360 et CAPRIS, continue son cycle de conférence sur l'eau et s'arrêtera cette fois-ci à Lyon : « Réseaux d'Eau Chaude et Froide Sanitaire », conception et référentiels environnementaux, réalisation et maintenance, surveillance et diagnostic bactériologique.

l'HÖTEL NOVOTEL LYON GERLAND*
70 Avenue Leclerc - Place Jean de Verrazane
69007 LYON
04 72 71 11 11

Pour tout renseignement ou inscription, contactez Bernard Ader au 05 61 77 97 00 ou ader.b@chu-toulouse.fr.fr



Gestion des déchets du secteur santé

Lundi 25 juin à Angers, H360 en partenariat avec Véolia organise une **journée technique interrégionale** (Pays de la Loire, Bretagne et Centre) sur le thème de l'hygiène et la gestion des déchets.







Pour tout renseignement ou inscription, contactez Jean-Noël Niort au 02 41 80 77 47 ou jean-noel.niort@ch-cesame-angers.fr

?



Vous souhaitez participer à la vie de H360?

Devenez délégué de région... Contactez Bernard Ader, chargé des régions H360, CHU Purpan, Toulouse, 05 61 77 97 00 - e-mail : ader.b@chu-toulouse.fr Les récupérateurs de calories sur effluents visent plusieurs objectifs : la récupération de chaleur sur les effluents, le préchauffage de l'eau de process, la mise en conformité de la température de rejet des effluents et, enfin, la réalisation d'économies d'énergie. Ils sont également un bon outil de mise en conformité des blanchisseries avec la législation.

En effet, les blanchisseries industrielles doivent être en conformité avec la législation relative aux rejets dont les principaux points sont la conformité du pH de rejet (entre 5,5 et 8,5 pouvant varier d'une convention de rejet à l'autre), la conformité de la température de rejet, inférieure à 30 °C et la conformité des MES (10 paramètres sont surveillés). L'installation de récupérateurs de calories sur les effluents assure la conformité sur l'ensemble de ces points et fonctionne sur un principe basique : transférer dans l'eau de process les calories contenues dans l'eau chaude des rejets.

Principe de fonctionnement

Le principe de fonctionnement des récupérateurs de calories sur effluents est donc très simple, il s'agit de refroidir les eaux de rejet. Pour ce faire, il est nécessaire de transférer dans l'eau neuve entrante une partie de l'énergie contenue dans les effluents chauds rejetés par l'intermédiaire d'un échangeur. Les effluents doivent donc être pompés vers l'échangeur, lequel doit être alimenté en eau neuve. Sans contact direct entre les flux, les effluents se refroidissent tout en réchauffant l'eau neuve.

En fonction des besoins, un seul échangeur peut traiter tout ou une partie des effluents du lavage et tout ou une partie de l'eau d'alimentation. Dans ce cas c'est la totalité de l'eau froide de process de la blanchisserie qui sera traitée par l'échangeur et l'eau de rejet du tunnel et des grosses laveuses. Un échangeur peut efficacement traiter de 0,75 à 2 fois sa capacité nominale, s'adaptant ainsi à l'évolution future de la capacité de la blanchisserie. Par ailleurs, la plupart des échangeurs ne nécessitent aucun nettoyage manuel, ne présentent aucun risque de colmatage ou d'encrassement et ne nécessitent pas de maintenance ou de surveillance particulière.





Le processus

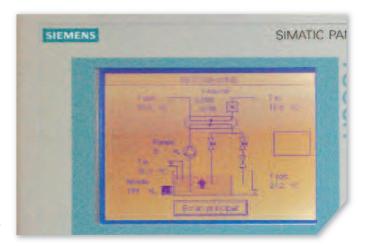
L'échangeur se compose d'un module en acier inox dont la longueur ainsi que le diamètre varient en fonction du débit des effluents actuels et futurs, du débit d'eau neuve et future, de la température des fluides, des objectifs de l'installation et performances de l'échangeur et des contraintes d'encombrement et d'installation.

À l'intérieur de ce module, se trou-

vent de nombreux petits tubes (de 40 à 200) dans lesquels circule l'eau de rejet de la blanchisserie, l'eau d'alimentation froide du lavoir circulant autour de ces tubes. L'eau froide de process circule en sens inverse de l'eau de rejet, comme le contre-courant d'un tunnel de lavage. Les calories sont ainsi transférées sur toute la lonqueur de l'échangeur, de l'eau de rejet vers l'eau froide de process.

L'échangeur se composant de guatre compartiments séparés, l'eau circule donc quatre fois sur la hauteur de l'échangeur. Lors du changement de direction, chaque tube se prolonge jusqu'au compartiment suivant. À intervalle régulier, le sens de circulation des effluents est inversé durant une à deux minutes. Cette opération se fait automatiquement.

Au total, l'échangeur thermique permettra d'économiser de l'énergie sur le chauffage des eaux de lavage. Par ailleurs, le préchauffage de l'eau permettra également la réduction du temps de chauffe et donc des gains de productivité de l'ordre de 20 % sur les laveuses, ainsi gu'une baisse du THR après essorage ou presse par un rinçage en eau tiède.



Pour plus d'infos : contactez Jean-Noël Niort, jean-noel.niort@ch-cesame-angers.fr



Un échangeur thermique au Cesame

Engagé dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années, c'est tout naturellement que le Cesame s'est équipé d'un récupérateur de calories sur effluents pour sa blanchisserie. Le service blanchisserie du Cesame, c'est 42 agents qui traitent 28 tonnes de linge par semaine pour le Cesame et 16 autres établissements associés. « Un beau volume donc, qui justifie l'investissement dans des matériels économes en énergie, en eau et en produits lessiviels », selon Stéphane Dufeu, responsable blanchisserie du Cesame.

Le récupérateur de chaleur sur effluents présente le double avantage de refroidir les eaux de rejet, qui avoisinent les 50 °C, et de réchauffer l'eau d'alimentation qui arrive à 13 °C. Les eaux évacuées dans le système d'égout sont à 26 °C, ce qui est conforme à la législation puisque celle-ci fixe la limite à 30 °C. Les eaux de rejet sont ensuite filtrées et stockées dans une fosse d'une capacité de 5000 litres, avant d'être repompées. En sortie d'échangeur, les eaux sont dirigées vers le bassin d'effluents où elles sont homogénéisées et neutralisées chimiquement grâce à l'ajout d'acide sulfurique, et constamment surveillées afin d'en maîtriser le pH.

Administrateur Réseau et Télécom en milieu hospitalier

Pascal Perdriau est administrateur Réseau et Télécom au sein du pôle de santé Sarthe-et-Loir, un établissement de taille moyenne dans la Sarthe. De son travail, et de celui de ses quatre collègues, dépend l'activité des 1000 personnes qui travaillent sur le site... Un métier qui n'est donc pas de tout repos, mais qui offre des évolutions quasi illimitées...

Le système d'information au cœur de l'organisation hospitalière

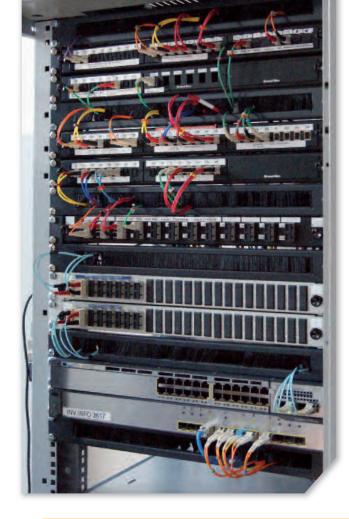
Après un DUT Génie électrique et informatique obtenu à l'université d'Angers en 1989 et une expérience de sept ans en SS2II en région parisienne, Pascal Perdriau entre au Pôle Santé Sarthe-et-Loir (PSSL) en 1999 (établissement qui n'existe pas encore en tant que tel puisque la fusion, CH La Flèche et CH Sablésur-Sarthe, a lieu en 2000) en tant administrateur Réseau et Télécom. Il travaille au sein de la Direction du Système d'information composée alors de deux personnes. Aujourd'hui, la DSI comprend au total cinq personnes. La circulation de l'information est primordiale au sein d'une structure hospitalière et c'est la mission de Pascal Perdriau que de veiller à ce que tous les équipements réseau fonctionnent et s'adaptent constamment aux besoins des agents.

Téléphonie et informatique : les deux volets d'un même métier

Les tâches inhérentes à sa fonction comprennent plusieurs volets : gestion du câblage (connexion physique entre plusieurs machines), gestion du routage (connexion logique entre l'intérieur et l'extérieur du réseau ou entre plusieurs sous-réseaux), gestion de la sécurité (protection antivirale, pare-feu, etc.) et gestion des droits des utilisateurs (accès au réseau, etc.).

La DSI souscrit des contrats de maintenance avec des partenaires en cas de panne ou de mises à jour complexes pour les équipements tels le switch, cœur de réseaux, serveurs... En revanche, il est de son ressort de mettre à jour les systèmes et d'assurer le maintien des serveurs afin d'optimiser le réseau informatique de l'hôpital. Pour cela, il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance des réseaux classiques (matériels de câblage, transmission, routage, protocoles de communication...), mais aussi des systèmes d'exploitation. Il lui appartient d'assurer le maintien opérationnel des systèmes d'information et d'en vérifier l'intégrité, et d'assurer la gestion du système téléphonique. En collaboration avec ses collègues, il est consulté pour le choix d'achats de logiciels et d'applications. Récemment, Pascal Perdriau a géré l'installation d'un système de visioconférences (voir encadré).





Le pôle santé Sarthe-et-Loir en chiffres

- 1 hôpital
- 1 maternité
- 1 maison de retraite
- 1 foyer d'hébergement pour personnes handicapées
- Une capacité totale de 753 lits
- 1 bâtiment central et 3 sites pour un total de 31 000m²
- 5 personnes dédiées aux systèmes d'information
- 500 postes de travail
- 50 serveurs

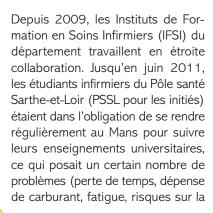
Sécuriser : une notion primordiale dans le métier

Au-delà des tâches quotidiennes, il s'agit en amont de mettre en place des outils qui vont permettre, en cas de problème, de redémarrer au plus vite le système afin de ne pas interrompre le travail des agents. Depuis 2007, dans le même esprit, des astreintes sont organisées les week-ends. Cependant, en cas de problème, il n'y a pas lieu d'être physiquement présent et les interventions sont gérées à distance. Au quotidien, Pascal Perdriau veille à ce que tous les utilisateurs aient un accès rapide au système d'information (téléphonique et informatique). Mais l'une de ses missions les plus importantes est de veiller à la sécurité et à la sauvegarde des données sur le réseau complet. En effet, la sécurisation des données et la confidentialité (mot de passe, sauvegarde...) sont de plus

en plus nécessaires. Désormais la plupart des prescriptions sont informatisées et exigent une disponibilité des applications proche de 100 %, mais aussi un accès sécurisé des agents à ces applications. Aujourd'hui, les solutions réseaux se complexifient et font appel au système d'infor-

pleximent et font appel au système d'information dans son ensemble, il est donc impératif pour Pascal de suivre les évolutions technologiques et réglementaires. Selon lui, « l'informatique est entré dans le monde hospitalier il y a quinze ans, c'est donc tout récent. C'est pourquoi tout est à faire, il y a un grand nombre d'évolutions en perspective... et des projets passionnants. »

La mise en place des visioconférences



route). Pour remédier à ces difficultés, un système de visioconférence a été installé au cours de l'été 2011 dans l'amphithéâtre de l'IFSI.

Ce système permet, depuis la rentrée 2011, aux étudiants de suivre des enseignements, en même temps que leurs camarades de l'IFSI du CHS d'Allonnes. Concrètement, un enseignant est présent soit à l'université, soit à l'IFSI du PSSL, soit à

l'IFSI du CHS d'Allonnes, et dispense son enseignement pour les étudiants présents dans les amphithéâtres des deux IFSI.

L'enjeu de ce projet était de réussir à établir un système vidéo et audio de très bonne qualité afin de pouvoir suivre des visioconférence dont la durée peut atteindre quatre heures.





2012 à Amiens

Le patrimoine hospitalier en mutation : la performance au service du soin

En 2011, Hopitech Bordeaux a livré un cru exceptionnel, puisque ce sont près de 1000 visiteurs qui sont venus assister aux journées, un record depuis la création d'Hopitech en 1994, parmi lesquels plus de 350 congressites, 62 intervenants et 115 exposants. En 2012, rendez-vous est pris à Amiens, du 3 ou 5 octobre 2012, sur le thème « Patrimoine hospitalier en mutation, la performance au service du soin ».

NOUVEAU:



Inscriptions en ligne

Rendez-vous sur
www.hopitech.org pour vous
inscrire en ligne ou télécharger
le dossier d'inscription et
la convention stagiaires.
Retrouvez également le programme
scientifique des journées
à télécharger.

Les FLASH-CONFÉRENCES en ligne

L'ensemble des interventions des journées Hopitech (depuis 2004) est en disponible sur www.hopitech.org sous la forme de flash-conférence. Cliquez, c'est comme si vous y étiez!

Programme scientifique des journées Hopitech Amiens 2012

Mercredi 3 octobre

Accueil, débat d'actualité, tables rondes et conférences

- · Accueil des congressistes à partir de 8h30
- 10h-12h : Discours officiels et débat d'actualité « Les mutations du patrimoine hospitalier dans ses différentes dimensions »
- 14h-17h30 :

Les grands enjeux en 2012 pour une gestion active du patrimoine hospitalier

- Patrimoine et histoire des hôpitaux.
- Les grands enjeux de la gestion de patrimoine et le plan national d'accompagnement de la Direction Générale de l'Organisation des Soins.
- La connaissance du patrimoine : un préalable à sa gestion active, l'outil d'inventaire du patrimoine et son déploiement national.
- Quel droit applicable ?
 Les fiches juridiques produites par le ministère de la Santé.
- La valorisation :
 se créer des opportunités et rationaliser
 les emprises hospitalières :
 l'appel à projet national DGOS-ANAP.



Jeudi 4 octobre

Conférences, sessions techniques et débats

- **8h30-12h15** : La structuration d'une démarche de gestion dynamique et d'optimisation du patrimoine :
- Quelle conception réalisation ? Hôpital d'hier, hôpital d'aujourd'hui, hôpital de demain. L'hôpital flexible.
 Taille modularité, standardisation. La prise en compte des besoins des utilisateurs.
- Dynamisation d'une politique de gestion patrimoniale. Une politique exemplaire.
 Regards croisés sur la gestion de patrimoine en établissements publics et privés.
- La gestion des compétences au service du patrimoine.
 L'évolution des métiers techniques levier du changement

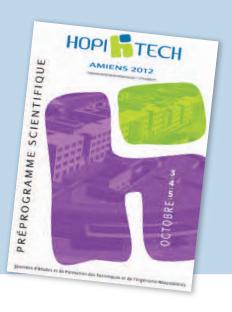
· 14h30-17h30

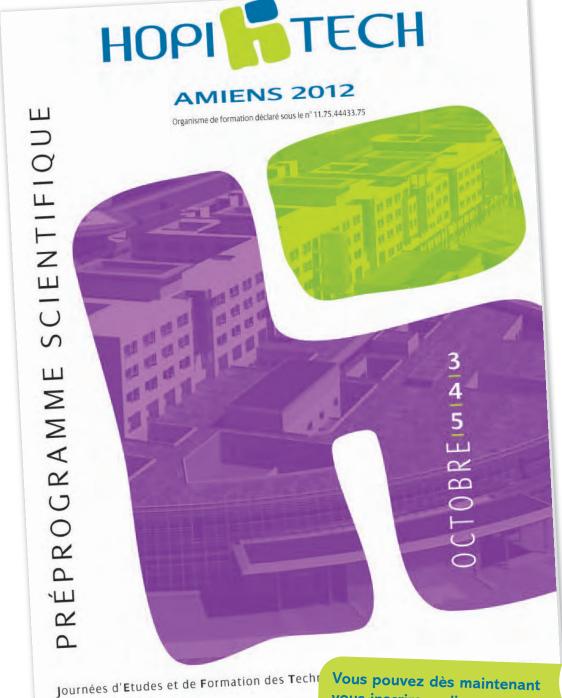
- Session Technique Immobilière : Pour une conservation et valorisation culturelle du patrimoine historique des hôpitaux.
- Session Technique Environnementale : Le Patrimoine et ses préoccupations environnementales
- Session Technique Biomédicale : Le Contrôle Qualité en imagerie : pour une contribution à l'amélioration de la qualité des soins délivrés aux patients, Les contrôles sécurité réglementaires initiaux et périodiques, La dosimétrie opérationnelle
- Session Technique Organisation : Les systèmes d'information : une alternative au patrimoine
- Session Technique Restauration : La création d'une plateforme logistique (Restauration, Blanchisserie, Pharmacie...), Le développement de la restauration / hôtellerie périphérique au sein de l'hôpital, Les interactions entre unités de production et restaurants satellites
- Session Technique Dessin : Mise en place d'un plan de Gestion Patrimoniale Assistée par Ordinateur

Vendredi 5 octobre

Sessions professionnelles

- · 8h30-12h15
- Session Technique Immobilière : Retours d'expériences et obstacles à une gestion dynamique et d'optimisation du patrimoine
- Session Technique Biomédicale : La robotisation des laboratoires au CHU d'Amiens
- Session Technique Organisation : Conduite du changement
- Session Technique Restauration :
 L'implantation des offices de restauration au cœur du service de soins, L'implantation de la laverie au cœur du process de distribution, Le stockage dynamique dans l'office au sein de l'unité de soin
- Session Technique Dessin :
 Le Dessin Assisté par Ordinateur au service du soin et de la performance
- · 14h30-16h
- Veille réglementaire
- Visite du nouveau CHU d'Amiens







À vos agendas !

Les journées Hopitech 2013 auront lieu au Palais Acropolis de Nice du 2 au 4 octobre 2013.

Le programme scientifique est en cours d'élaboration.

vous inscrire en ligne sur www.hopitech.org, télécharger la convention de prise en charge et le programme scientifique.

Tarifs des journées Hopitech :

- Ingénieurs, techniciens supérieurs, dessinateurs et personnels des établissements hospitaliers : 665 € net.

- Autres publics : 820 € net. Les coûts annoncés comprennent

la formation et les trois repas du midi.

- Si vous êtes adhérent H360, les repas du soir (facultatifs) sont à 15,25 \in net, au lieu de 25 € net.

- Bulletin de liaison de l'association H360

Bordeaux 2011:

des stagiaires et des exposants très satisfaits

Comme chaque année, une étude a été menée auprès des congressistes et des exposants pour connaître leur niveau de satisfaction générale. Une très grande majorité de participants a répondu au questionnaire. L'analyse des résultats et la prise en compte des remarques permettront de proposer améliorations et évolutions pour l'organisation des journées suivantes.

Dans le questionnaire remis aux exposants, une vingtaine de questions étaient posées et portaient sur l'organisation (accueil, équipement des stands, échanges...), la prestation repas et les attentes par rapport au salon. Globalement, 67 % des exposants étaient très satisfaits des journées Hopitech Bordeaux et quasiment tous ont prévu d'être présents à Amiens. Un certain nombre de remarques ont

été faites, comme l'amélioration de la mise à disposition du Wifi, la mise à disposition d'une mallette pour l'exposant avec un guide des journées ou encore davantage de temps libre pour les stagiaires. Ces derniers quant à eux sont eux aussi globalement très satisfaits des journées, tant sur le plan de l'organisation logistique que sur la qualité scientifique des interventions.







Partenariat H360-ANFH:



un accompagnement aux cadres techniques hospitaliers sur-mesure!

La convention
de partenariat entre l'ANFH
Nord-Pas-de-Calais et H360,
signée fin septembre 2011,
portant sur la mise au point
d'un programme
d'accompagnement des
professionnels de
la filière technique
hospitalière sur le plan
de la formation, vient de
donner ses premiers fruits.



« Mon Espace ANFH », un outil collaboratif en ligne

Cet espace, administré par Armelle Petit, chargée des journées d'étude au sein de H360, qui est à l'origine du partenariat ANFH-H360, est destiné à faciliter les échanges et la dynamique du réseau de professionnels. Il fonctionne comme un « réseau social ».

Pour participer aux échanges et bénéficier d'infos utiles et des retours d'expériences sur votre métier, rejoignez la communauté des professionnels de la santé sur :

www.monespaceanfh.org

Une offre de formation dédiée aux cadres techniques hospitaliers

Des formations à partir de besoins clairement identifiés par les deux associations ont été mises au point. Dans le cadre du plan régional d'actions de formation 2012 de l'ANFH, une offre spécialement destinée aux cadres techniques hospitaliers, logistique, sécurité a été mise en place. Elle se décline en trois thèmes, chacun faisant l'objet d'une journée de formation. En février 2012, avaient lieu les premières journées de formation à Arras, Wattre-los et Boulogne-sur-Mer.

- « Identifier et maîtriser ses responsabilités civiles et pénales » (2 février 2012, CH Arras) : typologies et notions de responsabilités, lien entre responsabilité morale et responsabilités juridiques, étude d'exemples et de jurisprudences, étude de la spécificité de la délégation de pouvoir, volet sur les peines au pénal et cas possibles d'exonération de responsabilité.
- « Les risques inhérents aux entrepôts logistiques » (14 février 2012, La Redoute, Wattrelos) : visite d'un entrepôt logistique, synthèse des risques identifiés lors de la visite (incendie, environnement, santé et sécurité au travail et malveillance), obligations réglementaires, mesures de prévention et des moyens de protection associés pour les différents risques.
- « La gestion des entreprises extérieures et accessibilité » (21 février 2012, CH Boulogne-sur-Mer) : plan de prévention, protocole de sécurité, le permis de feu, connaître la réglementation de l'accessibilité aux handicapés.



Une cartographie des besoins et des attentes

À l'issue de chacune des formations, un questionnaire a été remis aux participants afin de connaître leurs attentes en matière de formation. Par ailleurs, H360 et l'ANFH sont en train de réaliser une cartographie des cadres techniques par grades, fonctions et spécialités, ainsi que de leurs besoins en termes de formation personnelle ou professionnelle. Parallèlement, la cartographie de l'offre existante en formations est également en cours.



- Inscrivez-vous sur www.monespaceanfh.org
- Consultez le site de l'ANFH, www.anfh.asso.fr
- Contactez Armelle Petit, chargée des journées d'études au sein de H360 : tél : 03 20 44 51 13 armelle.petit@chru-lille.fr

H360 et ITHTV:

des images au service de l'échange

Des sujets vous intéressent ?

?

Les reportages sont en ligne sur www.ithtv.com

Si souhaitez voir aborder certains thèmes techniques ou si vous-mêmes vous avez des sujets à aborder dans le cadre de votre expérience professionnelle n'hésitez pas à nous contacter.

Le partenariat H360 et ITH TV (ITH pour Ingénieurs et Techniciens Hospitaliers) est engagé depuis quelques mois. L'objectif du partenariat avec cette société revêt plusieurs aspects. Il s'agit de :

- Valoriser les expériences professionnelles dans nos établissements par l'intermédiaire de vidéos en ligne.
- Permettre d'échanger sur des techniques particulières ou des sujets d'actualité du monde hospitalier.
- Proposer une dynamique H360 par l'intermédiaire des WEB 'TECH (sujets mensuels lancés par H360 avec une vidéo, échange sur le forum et pièces à télécharger).
- Capitaliser nos journées techniques grâce à des flash-vidéos disponibles sur notre site Internet.

Pour plus d'infos, contactez Jean-Noël Niort, jean-noel.niort@ch-cesame-angers.fr

H360 et l'Arseg : partager les expériences





Zoom sur l'Arseg

Créée en 1975, l'Association des Directeurs de l'Environnement de Travail compte aujourd'hui plus de 2000 adhérents, 1800 donneurs d'ordres et 250 prestataires de services. L'Arseg apporte à ses adhérents services et outils utiles dans l'exercice de leur métier tout en œuvrant pour la promotion de la profession. L'association organise chaque année une centaine d'événements : conférences-débats, ateliers de travail, visites de sites au plus près de l'actualité de la profession. L'Arseg c'est aussi une référence en matière d'informations à travers son site web, qui réunit des milliers de documents, supports, comptes rendus, discussions, offres d'emplois, catalogue de formations..., mais aussi à travers le magazine professionnel Arseg Info (dossiers de fond, perspectives, articles pratiques sur l'immobilier, les achats et les services).

Plus d'infos sur : www.arseg.asso.fr

Le rapprochement de H360 et de l'Arseg (Association des Directeurs de l'Environnement de Travail) permet de faire un pas dans le monde du secteur privé. En effet, l'Arseg, premier réseau professionnel en France consacré à l'environnement de travail, a beaucoup travaillé sur les Buzzy Ratios afin de comparer avec des chiffres, les coûts de construction et de fonctionnement. Cette expertise pourrait être appliquée dans le cadre avec des hôpitaux. Travaillant avec un objectif précis, faire que l'environnement de travail soit au cœur de la performance de l'entreprise, l'Arseg partage avec H360 un grand nombre de problématiques et des solutions peuvent émerger dans l'échange sur les expériences.

Pour la troisième fois, son président, François Delatouche, sera présent à Hopitech et fera une intervention. Par ailleurs, Éric Martin de H360 a été élu membre de leur comité directeur. Enfin, H360 adhère à l'Arseg, et réciproquement. Ce rapprochement avec d'autres entités associatives présente plusieurs avantages : le partage d'expériences et d'expertise, mais aussi une meilleure reconnaissance de H360 et de ses actions.



HOPITAL EXPO



Du 22 mai au 25 mai 2012, Parc des expositions de la Porte de Versailles, Paris

Semaine internationale des professions, technologies et services de santé. Pendant quatre jours, plus de 25 000 visiteurs et 650 exposants vont être réunis pour échanger, débattre et découvrir les nouveautés dans l'univers des technologies et des services de santé, en France et en Europe.

Plus d'infos sur www.hopitalexpo.com

Maîtrise du risque d'incendie et d'explosion



Conférence organisée par le CNPP, 24 mai 2012 à Toulouse, 5 juin à Douai, 21 juin à Lyon, 25 juin à Nantes, 27 juin à Paris, 8 novembre à Vernon, 20 décembre à La Ciotat

À travers un retour d'expériences : analyser le risque et optimiser les mesures de prévention et les moyens de protection en intégrant les contraintes techniques, réglementaires, économiques et organisationnelles, assister l'équipe dirigeante et communiquer avec les acteur internes et externes.

Preventica, le salon de la maîtrise du risque et de la qualité de vie au travail



30 et 31 mai 2012 au parc des Expositions du Wacken à Strasbourg

La 23e édition nationale du congrès/salon Preventica, rendez-vous de la prévention des risques dans les établissements de santé, ouvre ses portes le 30 et 31 mai, avec au programme plus de 100 conférences et 350 exposants.

Plus d'infos sur www.preventica.com

Approche durable du médicament en établissements de santé

Organisée par cD2ds, jeudi 7 juin 2012, de 9h à 16h30, Pavillon de l'Eau, 77 avenue de Versailles, 75016 Paris

La France est un des plus gros consommateurs de médicaments en Europe. D'après un rapport de la Cour des Comptes, les établissements de santé achètent 4 milliards d'euros de médicaments chaque année. Comment limiter les pollutions liées aux emballages divers et nombreux et des résidus persistants dans l'eau ? Cette journée est l'occasion de faire un point sur la question : état des lieux, enjeux, outils d'amélioration, nouvelles règlementations...

BATI NERGIE, le rendez-vous des professionnels du bâtiment basse consommation et de l'énergie positive

Les 5 et 6 juin 2012 de 9h à 18h, Porte de Versailles, Hall 2-2, place de la Porte de Versailles, 75015 Paris



BATIenergie est l'unique rendezvous de l'ensemble des professionnels du bâtiment basse consommation et du bâtiment à énergie Positive et spécialisé dans la performance

énergétique et la réglementation thermique (RT 2012), avec plus de 220 exposants qui présenteront leurs innovations. La construction et la rénovation aux normes BBC/BEPOS dans le tertiaire, le logement collectif, l'industrie et le public feront partie des thèmes de prédilection de cette première édition.

Plus d'infos sur www.reseau-batienergie.fr

52^e Journées d'études et de formation d'IHF

Du 6 au 8 juin 2012 à Auxerre

Programme de formation dispensé par des experts reconnus de l'ingénierie des établissements de santé, avec une plénière, neuf ateliers, six forums, deux visites techniques. Les Journées IHF sont une occasion privilégiée d'échanger avec vos confrères, de mutualiser vos expériences et de rencontrer les industriels du secteur.

Plus d'infos sur www.ihf.fr



19^e Journées d'étude et de formation de l'ACSES

7 et 8 juin 2012 au Futuroscope de Poitiers

Aur programme des journées des Chargés de sécurité des établissements de soins : mise en place de la formation à la sécurité incendie, organisation de la sécurité dans un hôpital local, gestion de crise : concept et outils...

Plus d'infos sur www.acses-asso.com

HOPITECH 2012



Du 3 au 5 octobre 2012 à Amiens

Les journées Hopitech auront cette année sur le thème « Le patrimoine hospitalier en mutation : la performance au service du soin », avec au programme débat d'actualité, tables rondes, conférences, sessions techniques et visites techniques.









PRÉSIDENT

Philippe LABROUSSE

Centre Hospitalier Saint CYR 2, Boulevard Saint CYR de COQUARD BP 319

47300 VILLENEUVE SUR LOT Tél.: 05 53 49 91 94 / 06 27 58 01 44 philippe.labrousse@ch-stcyr.fr



VICE PRÉSIDENT

Jean-Noël NIORT

Centre de Santé Mental Angevin Services Techniques BP 50089 Sainte-Gemmes-sur-Loire 49137 LES PONTS DE CE Cedex Tél: 02 41 80 77 47 / 06 72 15 24 48 jean-noel.niort@ch-cesame-angers.fr



TRÉSORIER

Patrice LEGEAY

CHIC de CASTRES - MAZAMET Services Techniques 6 avenue de la Montagne Noire BP 30417 81108 CASTRES Cedex Tél.: 05 63 71 79 90 p-legeay@chic-cm.fr



TRÉSORIER ADJOINT

Eric MATUSZAK

Filière Distribution Direction Logistique CHRU de Lille

TSI: 32 771 - 59037 LILLE Cedex Tél: 03.20.44.53.97 eric.matuszak@chru-lille.fr



SECRETAIRE-ADJOINT

Fabrice GANTELET

CHU - Direction des Services Techniques et des Travaux - Pôle Logistique Rue Roger Aubry 51092 REIMS Cedex Tél.: 03 26 78 77 64 / 06 71 91 24 16

fgantelet@chu-reims.fr

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Guy GUERIN

CHU - Direction des Services Techniques et des Travaux 1 rue Germont 76031 ROUEN Cedex

> Tél.: 02 32 88 82 02 guy.guerin@chu-rouen.fr



Bernard ADER

CHU - Hôpital PURPAN

Pôle Patrimoine Immobilier et Services Techniques Place du Docteur Baylac - Bâtiment Logisud TSA 40031

31059 TOULOUSE Cedex 9 Tél.: 05 61 77 97 00 / 06 19 51 70 68

ader.b@chu-toulouse.fr

CHARGE DES JOURNEES D'ÉTUDES

Armelle PETIT

CHU - Direction des Approvisionnements, de la Logistique et de la Production hôtelière 10 rue Courtois

> 59037 LILLE Cedex Tél.: 03 20 44 51 13 armelle.petit@chru-lille.fr



Vincent DI MARINO

APHM - Hôpital de la TIMONE Service Biomédical 264 rue Saint Pierre 13385 MARSEILLE Cedex 05

Tél.: 04 91 38 76 29 vincent2.dimarino@ap-hm.fr



Délégués régionaux



CHU - Hôpital PURPAN

Pôle Patrimoine Immobilier et Services Techniques Place du Docteur Baylac - Bâtiment Logisud TSA 40031

31059 TOULOUSE cedex 9
Tél.: 05 61 77 97 00 / 06 19 51 70 68
ader.b@chu-toulouse.fr

REGION 2 LANGUEDOC-ROUSSILLON

Momar DIAGNE

Hameau de l'étang Nord 30320 TRESQUES Tél.: 06 15 27 92 42 momar.diagne@laposte.net



Eric NOBLE

CHU Nice - Hôpital l'Archet - Service Technique 151 route de St Antoine de Ginestie 06200 NICE

Tél.: 04 92 03 59 86 noble.e@chu-nice.fr

REGION 4 RHONE-ALPES

Fabrice PAPON

Hôpitaux Drôme Nord Route de Tain - BP 1002 26102 ROMANS SUR ISERE Tél.: 04 75 05 46 01 / 06 89 99 62 12 f.papon@ch-hdn.fr



Jean-Noël NIORT

Centre de Santé Mental Angevin BP 50089 - Sainte-Gemmes-sur-Loire 49137 LES PONTS-DE-CE cedex Tél.: 02 41 80 77 47 / 06 72 15 24 48 jean-noel.niort@ch-cesame-angers.fr

REGION 6 POITOU-CHARENTE LIMOUSIN

Michel ANSARD

Centre Hospitalier de Boscamnant Service Technique Les Bruyères 17360 BOSCAMNANT Tél.: 05 46 86 50 60

m.ansard@ch-boscamnant.fr

REGION 7 PAYS DE LOIRE

Jean-Noël NIORT

Centre de Santé Mental Angevin BP 50089 - Sainte-Gemmes-sur-Loire 49137 LES PONTS-DE-CE cedex Tél.: 02 41 80 77 47 / 06 72 15 24 48 jean-noel.niort@ch-cesame-angers.fr

REGION 8 BRETAGNE

Yvonnick LEFRESNE

CH de SAINT MALO Service Informatique 1 rue de la Marne 35400 SAINT MALO Tél: 02 99 21 28 82 y.lefresne@ch-stmalo.fr

REGION 9 CHAMPAGNE-ARDENNE BOURGOGNE

Fabrice GANTELET

CHU - Direction des Services
Techniques et des Travaux
Pôle Logistique
Rue Roger Aubry
51092 REIMS Cedex

Tél.: 03 26 78 77 64 / 06 71 91 24 16 fgantelet@chu-reims.fr



Délégués régionaux

REGION 10 ALSACE-LORRAINE FRANCHE-COMTE

Marie José ORY

CHU Nancy Hôpital Saint Julien Rue Foller 54035 NANCY cedex Tél.: 03 83 85 10 85 m.ory@chu-nancy.fr

REGION 11 NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE

Armelle PETIT

CHU de Lille - Direction des Approvisionnements, de la Logistique et de la Production hôtelière 10 rue Courtois 59037 LILLE cedex Tél.: 03 20 44 51 13

armelle.petit@chru-lille.fr **REGION 12 - AQUITAINE**

Jean-Claude FERRAND

Groupe Hospitalier Pellegrin Place Amélie Raba-Léon 33076 BORDEAUX cedex Tél.: 05 56 79 47 92

jean-claude.ferrand@chu-bordeaux.fr

REGION 13 – AUVERGNE

Hervé SOULIER

CH de THIERS - Service Informatique Route du Fau - BP 89 63307 THIERS Tél.: 04 73 51 10 00

h.soulier@ch-thiers.fr

REGION 14 – NORMANDIE

Michel BREQUIGNY

Centre Hospitalier Robert Bisson 4 rue Roger Aini 14107 LISIEUX cedex

Tél.: 02 31 61 33 50 / 06 12 17 55 78 biomedical@ch-lisieux.fr

REGION 15 ILE DE FRANCE -ASSISTANCE PUBLIQUE / **HOPITAUX DE PARIS**

Carlos COELHO

Hôpital Henri Mondor Direction des investissements 51 avenue De Lattre de Tassigny 94010 CRETEIL cedex Tél.: 01 49 81 41 18 carlos.coelho@hmn.aphp.fr

REGION 16 OUTRE-MER AMERIQUE

Joël BATOCHE

CH du LAMENTIN Services Techniques Bd Fernand Guillon 97232 Le Lamentin

Tél.: 05 96 57 11 13 / 06 96 25 95 99 joel.batoche@ch-lamentin.fr

REGION 17 OUTRE-MER AFRIQUE

Olivier NAZE

CHR Felix GUYON Direction des Travaux 5 allée de Topaze, Belle Pierre 97400 Saint-Denis de la Réunion Tél.: 02 62 90 61 81/06 92 26 77 25 olivier.naze@chr-reunion.fr

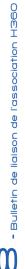
REGION 18 OUTRE-MER OCEANIE

Bernard ADER

CHU - Hôpital PURPAN Pôle Patrimoine Immobilier et Services Techniques Place du Docteur Baylac - Bâtiment Logisud TSA 40031

31059 TOULOUSE cedex 9 Tél.: 05 61 77 97 00 / 06 19 51 70 68 ader.b@chu-toulouse.fr







BULLETIN D'ADHESION 2012

POUR EVITER UNE INTERRUPTION TROP LONGUE DE VOTRE ADHESION ET DE VOTRE PROTECTION JURIDIQUE, RETOURNEZ CETTE PAGE OU SA PHOTOCOPIE AU PLUS TOT. (1)

Cotisation	s 2012: Actif avec	assurance protectio	n juridique: 41€ - sa	ns protection ju	ridique : 36€ - Retraité : 16€
Nom :		Prénom ;		Année de nais	sance :
Diplôme prin	cipal :	***************************************	***************************************		
Grade actuel	.				
Spécialité(s) p	orincipale(s) exercée(s): [encadrer la (les) mention	on(s) utile(s)]		
Génie Civil, Maintenance,	Génie Electrique, Informatique,	Génie Climatique, Sécurité,	Génie Biomédical, Restauration,	Blanchisserie T.C.E.	Autre:
Institution ho	ospitalière :				
Nom de l'étab	lissement:				
Direction ou s	service de rattacheme	nt :			
Dénomination	du service :				***************************************
Adresse:					
Code postal:		Ville :			nonnour continuer:
Téléphone :	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Télécopie :	Email :		
Adresse de ré	ception des informa	tions et documents	diffusés par l'associa	ation (si différen	te de l'adresse ci-dessus)
Adresse :			*****		
J'adhère à l'A	Association National	e des Cadres et Exp	erts Techniques Hos	spitaliers. Je vers	se une cotisation de€.
					s simplement mon RIB pour un appel pour confirmation. Sans
			par l'association ve		
***		THE RESIDENCE		Control of the second	
Ou par ch	nèque bancaire ou pos	stal établit à l'ordre d	е Н 360.		
(Cochez la cas	se choisie).				
Α		le		Signature:	
The section as		The same	e de la Maria de La Carta de l		

Le présent bulletin d'adhésion dûment complété, est à renvoyer, avec votre règlement ou votre relevé d'identité bancaire à :

Monsieur Patrice LEGEAY
C.H.I.C de CASTRES - MAZAMET
Services Techniques
20, Boulevard du Maréchal FOCH – BP 30417
81108 CASTRES Cedex



ROBINETTERIE ET ÉQUIPEMENTS POUR HÔPITAUX



Robinetterie spécifique pour résidents et personnel soignant > Hygiène, ergonomie, confort, sécurité et économie d'eau



Barres de maintien Nylon blanc haute résistance > Hygiène, sécurité, testées à plus de 200 kg



Sièges de douche grand confort > Ergonomie, hygiène et sécurité



En flashant de code barre avec votre mobile accèclez directement à notre page Nouveautès



Tél. 03 22.60 22.70 - info@delabie.fr - www.delabie.fr